



PROJET TUTEURÉ

DIPLÔME UNIVERSITAIRE MANAGEMENT DES AFFAIRES

Objectifs

Dans le cadre du DU Management des affaires, chaque étudiant sera amené à participer à un projet professionnel. Ce projet personnel doit permettre de construire une étude sur un sujet au choix traitant d'une problématique touchant le management ou l'entrepreneuriat. Cette étude s'appuiera sur une revue de la littérature sur le sujet et sur une expérience professionnelle.

Ce projet pourra rendre la forme au choix :

- d'un rapport d'étude (étude conceptuelle et empirique),
- d'un rapport de stage pour les étudiants en stage,
- d'un business plan pour les créateurs d'entreprise.

Pour rédiger son rapport, il sera possible de mobiliser une littérature scientifique et professionnelle. Toutes les sources devront être précisées dans la bibliographie.

Organisation

La construction du projet professionnel s'effectuera d'octobre à mai. Chaque semaine, un temps sera consacré à sa réalisation. Une salle de travail sera mise à disposition le jeudi de 11h à 14h pour ceux qui le souhaitent.

Le premier semestre servira à définir le sujet et aboutira à la formulation d'une problématique. Le second semestre permettra de préciser le plan et sera consacré à la rédaction.

Semestre 1 (octobre à décembre)	Semestre 2 (janvier à mai)
- définition du sujet - Étude bibliographique - Formulation de la problématique	- Élaboration d'un plan - Étude terrain - Rédaction du rapport

Livrables

Livrables attendus pour le premier semestre :

Chaque étudiant devra envoyer le 12 décembre le sujet qu'il souhaite aborder et la problématique retenue, sous la forme d'un e-mail à : karim.messeghem@umontpellier.fr

Livrables du second semestre :

1- Un rapport comportant une trentaine de pages hors annexes sera envoyé par voie électronique à karim.messeghem@umontpellier.fr le **jeudi 14 mai à 11h** au plus tard.

2- Une présentation Powerpoint présentant l'étude : 10 slides maximum (contexte, problématique, méthodologie, résultats, propositions ou préconisations).

Évaluation :

Le projet sera évalué tout au long de l'année et donnera lieu à la remise d'un rapport écrit. L'évaluation à la fin de l'année tiendra compte de :

- l'originalité de la question traitée,
- la qualité des informations collectées,
- la qualité du rapport tant sur la forme que sur le fond.

Le coefficient est de 4 et la note se répartira ainsi :

- 20% pour le suivi et les livrables intermédiaires
- 70% pour le dossier
- 10% pour le support de présentation Powerpoint

Rapport

Le rapport doit être relié et paginé. Il doit comprendre une trentaine de pages. Il peut être structuré sur le modèle suivant :

- introduction (accroche (citation, fait marquant, ...), intérêt du sujet, définition des notions clés, formulation d'un problématique et annonce du plan),
- 2 à 3 parties,
- conclusion (synthèse, propositions/contributions, ouverture, ...),
- bibliographie et annexes.

Il conviendra de respecter le **format** suivant :

- Times New Roman : 12 points, justifié
- Interligne : 1,5,
- Marges : 2,5 cm.

Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique selon le modèle suivant :

- Ouvrage : Nom, *Titre*, Editeur, Année.
- Article : Nom, « Titre », *Revue*, N°, pages, Année.

Les tableaux et schémas doivent faire apparaître la source (auteur et année).